

Mairie de Saint-Cast Le Guildo

1 place de l'Hôtel de Ville
22 380 ST-CAST-LE GUILDO
Tél mairie. : **02 96 41 80 18**
Tél mairie annexe. : **02 96 41 07 07**
mairie@saintcastleguildo.fr

Madame Marie-Madeleine MICHEL
Maire de Saint-Cast le Guildo

à

Mesdames et Messieurs
les Membres du **Conseil Municipal**
de **SAINT-CAST LE GUILDO**

Cher(e) Collègue

Vous êtes priés d'assister à la séance du Conseil Municipal qui aura lieu le :

Mercredi 17 Janvier 2024 à 20 H
Salle d'Honneur en Mairie

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Cher(e) Collègue, en l'assurance de mes sincères salutations.

Marie-Madeleine MICHEL
Maire



Coupon à retourner en cas d'absence et de transmission de pouvoir de vote (L 2121-20 CGCT).

Je soussigné(e), M _____, Membre du Conseil Municipal de
SAINT-CAST LE GUILDO, donne à M _____, tous les pouvoirs afin de me
représenter à la séance du Conseil Municipal du _____ et à prendre part à toutes décisions
et à tous votes.

Fait à Saint-Cast le Guildo

Le _____

A remettre au Secrétariat Général **ou au Directeur Général des Services** avant la séance

ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JANVIER 2024

Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 5 Décembre 2023

FINANCES

1. Débat d'Orientation Budgétaire – Année 2024
2. Budget Général – Autorisations de Programme – Bilans provisoires d'exécution et modifications – Exercice 2024
3. Tarifs campings – Groupe Mirabel – Année 2024
4. Bagad Salicornes - Convention pluriannuelle d'objectif 2024/2027

ORGANISATION

5. Présentation des rapports sur la qualité des services Eau et Assainissement de Dinan Agglomération – Année 2022
6. Reconduction de la modification des rythmes scolaires – maintien de la semaine de 4 jours rentrée 2024

FONCIER

7. Cession d'un terrain communal situé 22 Rue de la Résistance à Mme RAULINE – Accord de principe
8. Cession emprise issue du Domaine Public – Rue Rioust des Villes Audrains – M. GRATION et Mme PERZO – Accord de principe

ENVIRONNEMENT

9. Approbation de la charte « éclairage public et biodiversité »

RESSOURCES HUMAINES

10. Création de postes – Budget Commune

INFORMATIONS

Décisions Municipales prises par le Maire en vertu de l'Article L2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités territoriales.